



RealCare
FORMATIONS

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plateforme e-learning
Apprenants inscrits par leur établissement



Madame Aurore Pieraccini | Tél. 06 66 81 12 64 | Email : a.pieraccini@realcareformations.com

RealCare FORMATIONS | 15 Rue Hoche 83190 OLLIOULES

Numéro SIRET : 890 042 963 00029 | Numéro de déclaration d'activité : 93830617883

www.realcareformations.com

Version 2.0 – Mise à jour : Octobre 2026

Article 1 : Éditeur et objet

RealCare FORMATIONS, SARL, siège social : 15 Rue Hoche, 83190 Ollioules ; RCS Toulon n° 890 042 963 ; déclaration d'activité n° 93 83 06178 83 ; a.pieraccini@realcareformations.com ; <https://realcare-website.mettadev.com/>. Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) encadrent l'accès et l'utilisation de la plateforme pédagogique par les professionnels de santé inscrits par leur établissement.

Article 2 : Public concerné et acceptation

La plateforme est réservée aux apprenants inscrits dans le cadre d'une convention conclue entre RealCare FORMATIONS et leur établissement de santé. L'utilisation du compte suppose la prise de connaissance des présentes CGU. Les conditions financières relèvent exclusivement de la convention et des CGV applicables à l'établissement.

Article 3 : Compte individuel et sécurité

Chaque apprenant dispose d'un compte nominatif. Il doit utiliser des informations exactes, préserver la confidentialité de ses identifiants et ne pas partager son compte. Toute suspicion de compromission ou d'accès non autorisé doit être signalée sans délai à info@realcareformations.com.

Article 4 : Prérequis techniques

L'apprenant doit disposer d'un terminal compatible, d'un navigateur à jour et d'une connexion Internet suffisante. Certaines ressources peuvent nécessiter un logiciel de lecture adapté. Les frais de connexion et d'équipement restent à la charge de l'apprenant ou de son établissement selon leur organisation.

Article 5 : Période pédagogique et consultation des ressources

La période de formation est celle prévue par la convention conclue avec l'établissement, généralement huit (8) à douze (12) semaines à compter de l'ouverture des accès. Durant cette période, l'apprenant réalise personnellement l'ensemble des activités et évaluations exigées. Dès lors qu'il a achevé intégralement son module ou son programme et obtenu le certificat de fin de module ou de programme correspondant, il bénéficie d'un accès complémentaire de consultation des ressources pédagogiques pendant deux (2) ans, calculés à partir de la date de délivrance du certificat. Ce droit est attaché

au seul parcours achevé et certifié. En l'absence d'achèvement intégral et de certificat, aucun accès complémentaire de deux ans n'est acquis. La consultation ultérieure ne constitue pas une nouvelle formation et ne permet pas de recommencer les évaluations, sauf disposition expresse contraire.

Article 6 : Utilisation pédagogique

L'apprenant s'engage à réaliser personnellement les activités, à respecter les consignes et à ne pas fausser les résultats d'évaluation. Les ressources sont destinées à l'apprentissage et à la consolidation des connaissances. Elles ne remplacent ni les protocoles de l'établissement, ni les recommandations actualisées, ni l'appréciation clinique et la responsabilité professionnelle de l'utilisateur.

Article 7 : Suivi et attestations

Les connexions, activités et évaluations de l'apprenant sont suivies dans le cadre de la formation. Le certificat de fin de module ou de programme est délivré dès l'achèvement intégral du parcours concerné et la satisfaction des critères de complétion prévus. Sa date de délivrance détermine le point de départ de la période complémentaire de deux (2) ans de consultation des ressources correspondantes. La consultation ultérieure n'altère ni la date de fin du parcours ni le résultat des évaluations.

Article 8 : Assistance et signalement

L'apprenant peut solliciter une assistance pédagogique ou technique et utiliser le dispositif « SIGNALER » présent dans les cours. Il est invité à décrire précisément l'incident, le module concerné et, si nécessaire, les éléments utiles à sa reproduction, sans transmettre de données de patients identifiables. Les demandes sont traitées selon leur nature et leur priorité.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Les contenus et ressources de la plateforme sont protégés. L'apprenant bénéficie d'un droit d'accès personnel, non cessible, limité à la formation et à la période de consultation autorisée. Il ne peut partager ses identifiants, publier les supports sur Internet, enregistrer ou diffuser les vidéos, reproduire les banques de QCM ou exploiter commercialement les contenus sans autorisation écrite. Les téléchargements explicitement autorisés peuvent être conservés pour l'usage individuel indiqué.

Article 10 : Comportement et sécurité

Il est interdit de tenter de contourner les dispositifs de sécurité, d'extraire massivement les contenus, d'usurper l'identité d'un tiers ou de perturber le fonctionnement de la plateforme. En cas de manquement sérieux, l'accès peut être suspendu de manière proportionnée, après information de l'établissement lorsque cela est approprié, sans préjudice des droits des parties.

Article 11 : Disponibilité et maintenance

La plateforme est normalement accessible en ligne, sous réserve des maintenances, interruptions techniques et incidents indépendants de la volonté de RealCare FORMATIONS. En cas d'indisponibilité significative affectant la réalisation du parcours, des mesures correctives ou un aménagement adapté de la période pédagogique pourront être examinés avec l'établissement.

Article 12 : Protection des données et confidentialité

Les données d'identification, de connexion, de progression, d'évaluation et d'assistance sont traitées dans le respect du RGPD. Les finalités, bases légales, destinataires, durées de conservation et droits des personnes sont décrits dans la politique de confidentialité. Les informations transmises à l'établissement sont limitées à ce qui est nécessaire au suivi contractuel et pédagogique. L'utilisateur s'abstient de publier des informations confidentielles ou des données de santé de patients sur la plateforme.

Article 13 : Expiration et fermeture du compte

À l'expiration de la période d'accès prévue, les droits d'utilisation de la plateforme peuvent être désactivés. Les données nécessaires aux obligations légales et à la justification des formations peuvent être conservées pendant les durées définies dans la politique de confidentialité, indépendamment de la fermeture du compte.

Article 14 : Évolution des CGU

RealCare FORMATIONS peut mettre à jour les CGU pour tenir compte des évolutions techniques, réglementaires ou fonctionnelles. Les modifications importantes sont portées à la connaissance des apprenants par un moyen approprié. Elles ne modifient pas unilatéralement les engagements contractuels pris envers l'établissement.

Article 15 : Droit applicable et contact

Les présentes CGU sont soumises au droit français. Pour toute demande relative à leur application : info@realcareformations.com. Les relations commerciales et les litiges contractuels entre RealCare FORMATIONS et les établissements